Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 056-215600032-20260910-2026_84-DE

COMMUNE

Arradon
GOLFE DU MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 septembre 2026

Date de la convocation : 04/09/2026
Date d'affichage : 04/09//2026

Secrétaire de séance : FOREST Dany

Le dix septembre deux-mille-vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, s'est installé sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PERIES, le Maire.

NOMS - Prénoms	Présent(e)	Absent(e)-Excusé(e)	A donné pouvoir à :	NOMS - Prénoms	Présent(e)	Absent(e)-Excusé(e)	A donné pouvoir à :
PERIES Jean-Philippe	X			JEGAT Anne	X		
AUBRY Jean-Pierre	X			JEGAT David		Excusé	JEGAT Anne
BLANCKAERT Sylvie	X			KOHAUT Catherine	X		
CHAIZE Catherine	X			LATINIER Alain	X		
CHLEBOWSKI Stéphane		Excusé	PARENT Christophe	LE MENTEC Fanny	X		
CRUSSAIRE Nicolas	X			MAUGER Antoine	X		
D'HEROUVILLE Isabelle	X			MONCHAL Pierre	X		
DJINIADHIS Sabine	X			MONNIN Eric	X		
DUPRIEU Marie	X			MONTIEGE Aude	X		
FOREST Dany	X			PARENT Christophe	X		
GOBERT Martine	X			QUEMERAIS Elisabeth	X		
GREGOIRE Laurent	X			RUELLAN Yoann	X		
GUYOT Philippe	X			THEN Charlène	X		
HEMAR Etienne	X			TOUREAU Alain	X		
JARLEGAND Elisabeth	X						

Total membres	Présents	Pouvoirs	Votants
29	27	2	29

Délibération N°84 du 10 septembre 2026 : Administration générale – Modification dans la désignation des conseillers délégués suite à la démission de la fonction de conseiller municipal d'un élu

Rapporteur : le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et suivants,
Vu les délibérations N°14 et N°16 en date du 20 mars 2026 relatives à l'élection du Maire et des adjoints,
Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à des conseillers municipaux,
Considérant que ces délégations contribuent à la bonne organisation et l'efficacité de l'action municipale.

arradon.com

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 056-215600032-20260910-2026_84-DE

Monsieur Le Maire propose de désigner des conseillers délégués, chargés d'intervenir dans les domaines suivants :

Domaine	Conseiller délégué
Economie	Anne JEGAT
Solidarité, Accessibilité et Inclusion	Isabelle D'HEROUVILLE
Ecoles	Aude MONTIEGE
Communication	Laurent GREGOIRE
Biodiversité	Sylvie BLANCKAERT
Lecture Publique et Patrimoine	Elisabeth QUEMERAIS
Action culturelle	Marie DUPRIEU
Sport / Sécurité et prévention des risques	Yoann RUELLAN
Entretien des biens communaux	Martine GOBERT
Nouvel EHPAD	Alain LATINIER
Pôle épanouissement	Stéphane CHLEBOWSKI
Affaires maritimes	David JEGAT
Démocratie participative et Transition numérique	Pierre MONCHAL

Il est précisé que les délégations correspondantes seront accordées par arrêtés du Maire, qui en fixeront l'étendue et les modalités d'exercice.

Après débat, le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- Approuver la désignation des conseillers délégués dans les conditions exposées ci-dessus ;

- Donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le bordereau est adopté par 22 voix pour, 7 abstentions (22 votants).

Abstentions : Etienne HEMAR, Alain TOUREAU, Philippe GUYOT, Fanny LE MENTEC, Charlène THEN, Antoine MAUGER, Sabine DJINIADHIS.

La secrétaire,
Dany FOREST

Le Maire,
Jean-Philippe PERIES

Commune d'Arradon
GOLFE DU MORBIHAN

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Arradon, le 11 septembre 2026, le Maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.